

**DÉCISION**  
AGA-19-01-D3

**D3**

# **Rapport annuel 2017-2018** **des membres du comité exécutif**

présenté à l'assemblée générale annuelle  
du 8 mai 2019



FIQ - Syndicat des professionnelles  
en soins des Laurentides

Présenté par :

Julie Daignault, Présidente FIQ-SPSL

Denis Provencher, Vice-Président Relation de Travail FIQ-SPSL

Matthieu Parker-Labonté, Vice-Président Secteur Sud FIQ-SPSL

Peter Delli Colli, Vice-Président Secteur Centre FIQ-SPSL

Francis Charbonneau, Vice-Président Secteur Nord FIQ-SPSL

Manon St-Denis, Trésorière FIQ-SPSL

## Tables des Matières

<b>RAPPORT ANNUEL PRÉSIDENTE 2017-2018</b>	<b>(4 pages)</b>
<b>RAPPORT ANNUEL VICE-PRÉSIDENT RELATION DE TRAVAIL 2017-2018</b>	<b>(9 pages)</b>
<b>RAPPORT ANNUEL VICE-PRÉSIDENT SECTEUR SUD 2017-2018</b>	<b>(3 pages)</b>
<b>RAPPORT ANNUEL VICE-PRÉSIDENT SECTEUR CENTRE 2017-2018</b>	<b>(4 pages)</b>
<b>RAPPORT ANNUEL VICE-PRÉSIDENT SECTEUR NORD 2017-2018</b>	<b>(4 pages)</b>
<b>RAPPORT ANNUEL SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE 2017-2018</b>	<b>(3 pages)</b>



FIQ - SYNDICAT DES PROFESSIONNELLES EN SOINS DES LAURENTIDES

# RAPPORT ANNUEL PRÉSIDENTE 2017-2018



**FIQ - Syndicat des professionnelles  
en soins des Laurentides**

Julie Daignault, Présidente

35 Rue de la gare, Suite 101, St-Jérôme, Québec



## Introduction

Le rapport de la Présidente présente une synthèse des faits saillants en lien avec les dossiers dont elle a porté la responsabilité politique au cours de la période qui s'étend du 31 mars 2017, date d'accréditation officielle du syndicat, au 31 décembre 2018. Il sera notamment question des activités syndicales réalisées en lien avec les fonctions générales de la fonction de Présidente et du comité de condition féminine régionale. Il importe aussi de mentionner toutes les activités encourues par la mise en place des infrastructures nécessaires à l'ouverture du siège social du FIQ-SPSL à l'été 2017. Il aura fallu s'assurer que tout soit en place pour assurer un lieu de travail efficient et fonctionnel aux activités du FIQ-SPSL. Ces tâches furent donc réalisées par l'ensemble de l'équipe en place, dont la Présidente.

## Fonction de la Présidente

Durant la période précédemment citée, la Présidente a fait partie des différents comités et travaux du syndicat en lien avec son rôle d'ex officio de tous les dossiers. Elle a alors assuré la bonne marche du syndicat en effectuant les différents rôles associés à sa fonction :

- Présider les réunions du comité exécutif
- Présider les assemblées générales et les conseils intermédiaires du syndicat, en diriger les débats.
- Être la porte-parole officielle du syndicat et assurer la représentation politique.
- Ordonner la convocation des réunions du comité exécutif et des assemblées générales.
- Surveillance étroite de la trésorerie et des libérations syndicales.
- Signer tous les documents officiels incluant les procès-verbaux des assemblées et les rapports financiers.
- Faire partie ex officio de tous les comités.
- Superviser les activités générales du syndicat.
- S'assurer de l'exécution des règlements et voir à ce que chaque représentante s'occupe avec soin des devoirs de sa tâche.

## Rencontres de la Présidente

### Les membres du FIQ-SPSL

La Présidente rencontre les déléguées et les membres lors de divers moments dans l'année, que ce soit lors de la rencontre annuelle des déléguées, de kiosques organisés par les unités locales ou lors de rencontre de membres dans des centres d'activités précis. Il est primordial pour la Présidente d'être en contact avec les membres afin de bien défendre les enjeux des

professionnelles en soins de tout le territoire, et ce pour toutes les membres des 2 accréditations syndicales que le FIQ-SPSL représente. Elle participe occasionnellement aux rencontres des équipes de représentantes élues de chaque unité locale.

### **CISSS des Laurentides**

La Présidente, accompagnée de membres du comité exécutif, est présente lors de diverses rencontres avec l'employeur du CISSS des Laurentides. Elle rencontre le PDG au moins 1 fois par année, et ce accompagnée de tout le comité exécutif, de plus, des rencontres sont demandées en cas d'urgence. Des rencontres sont planifiées au moins 4 fois par année avec le DRH (Directeur des Ressources Humaines). La Présidente est présente lors des CRT régionaux, du comité PDRH (Plan de développement des ressources humaines), de la lettre d'entente #14 et diverses autres rencontres. Elle est également présente aux rencontres intersyndicales, où tous les syndicats du CISSS des Laurentides défendent des points communs avec la direction des ressources humaines, il y a 3 à 4 rencontres par année. La Présidente est présente aux rencontres du Conseil d'administration du CISSS des Laurentides à titre de public, dans le but d'aller chercher des informations pertinentes et au besoin planifier des interventions.

### **CISSS de Laval, OPTILAB**

La Présidente a participé à l'obtention d'une 2<sup>e</sup> accréditation syndicale, soit les membres du CISSS de Laval travaillant pour Optilab sur le territoire des Laurentides. Depuis l'obtention de cette accréditation, en juin 2017, la Présidente participe aux rencontres avec l'employeur du CISSS de Laval concernant Optilab. Différentes rencontres ont eu lieu, dont des rencontres avec le DRH Optilab, des CRT où plusieurs points sont abordés puisqu'il n'y a pas différentes rencontres comme nous avons avec le CISSS des Laurentides. Elle est accompagnée du VP-RLT et du VP-secteur sud lors de ces rencontres.

### **FIQ**

La Présidente est également présente à différentes rencontres de la FIQ, que ce soit dans les Conseils Nationaux du Regroupement des FIQ, aux rencontres d'affiliés FIQ, aux rencontres des Présidentes FIQ. Elle voit à l'organisation de la présence de notre délégation à ces instances en collaboration avec un membre du comité exécutif, et ce pour d'autres rencontres FIQ, telles que différents réseaux FIQ, où elle ne participe pas. La Présidente est en lien avec la FIQ via le responsable politique du comité exécutif FIQ, soit le Trésorier, Roberto Bomba.

### **Politique**

En plus d'avoir fait plusieurs entrevues radio ou entrevues pour des journaux, la Présidente a eu différentes rencontres d'ordre politique.



La présentation du livre noir de la FIQ a été faite à différents paliers, il y a eu la tournée des députés de la région où presque tous les députés ont été rencontrés afin de faire connaître nos revendications autant en lien avec le projet ratio que notre négociation locale, et ce avec chaque VP-secteur respectif. La Présidente a également rencontré 3 conseils des maires de la région afin de distribuer le livre noir et faire un bref exposé de notre réalité ainsi que nos revendications. Des démarches sont effectuées afin de rencontrer le Conseil des Préfets des Laurentides dans le but de leur demander un appui à nos revendications.

La Présidente a rencontré à 2 reprises le ministre de la Santé, lors de la première rencontre il était question de faire avancer nos négociations locales et lors de la 2<sup>e</sup> rencontre nous avons abordé le projet ratio du CHSLD de Mont-Tremblant.

La Présidente, accompagnée de la Secrétaire-Trésorière, s'occupe des liens avec le responsable des Fonds de solidarité FTQ, où nous avons quelques responsables locales présentes afin de faire connaître ce type de Fonds à l'ensemble du territoire des Laurentides.

### **Organismes communautaires**

La Présidente, accompagnée du VP-secteur respectif, a rencontré les organismes communautaires sélectionnés par les unités locales afin de discuter de leur mission, de la nôtre et remettre une somme monétaire pour leur venir en aide, cette somme étant reliée avec les dons venant d'Efficom qui est l'organisme qui s'occupe de la création de nos agendas syndicaux.

### **Condition Féminine**

Le comité condition féminine a été élu lors d'un conseil intermédiaire en début d'année 2018. Il y a 7 femmes, membres, qui siègent à ce comité, dont la Présidente est la responsable politique. Nous avons également une conseillère FIQ qui est présente à nos rencontres. La Présidente et la conseillère FIQ préparent et animent les rencontres.

Le comité s'est rencontré à 2 reprises en 2018. Nous avons élaboré notre fonctionnement, notre mission et notre mandat. Le comité condition féminine du FIQ-SPSL est un espace de réflexions et d'actions sur les enjeux féministes touchant les professionnelles en soins, à la fois comme femme et travailleuse. Le comité vise à sensibiliser les membres du syndicat aux préoccupations féministes des professionnelles en soins et participe à diverses instances du mouvement des femmes afin de contribuer à l'avancement de la condition des femmes dans la société.

Le comité condition féminine organise la journée du 8 mars sur tout le territoire du syndicat et participe au Réseau des Femmes de la FIQ auquel d'autres membres sont invitées à y participer. Le comité souligne également la journée nationale de commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes.

Le rôle du comité est de défendre l'égalité entre les femmes et les hommes, défendre un féminisme pluriel et inclusif, défendre l'avancement des droits des femmes et défendre la solidarité entre toutes les femmes.

La Présidente participe aux rencontres du Réseau des Femmes des Laurentides en lien avec le mouvement des femmes dans les Laurentides.

## Conclusion

Durant ces premières années charnières de la création de notre syndicat, le rôle de la Présidente a été essentiel pour bien démarrer notre accréditation syndicale. Les sorties politiques bien dosées et opportunes ont permis entre autres de mener à bien le dossier de la négociation locale.

FIQ - SYNDICAT DES PROFESSIONNELLES EN SOINS DES LAURENTIDES

# RAPPORT ANNUEL VICE-PRÉSIDENT RELATION DE TRAVAIL 2017-2018



**FIQ - Syndicat des professionnelles  
en soins des Laurentides**

Denis Provencher, Vice-Président Relation de travail

35 Rue de la gare, Suite 101, St-Jérôme, Québec



## Introduction

Le rapport des relations de travail explique le cheminement fait par le service relation de travail de notre syndicat depuis sa création en avril 2017 jusqu'au 31 décembre 2018.

Les actions décrites se sont réalisées dans le contexte de la mise en place de notre structure et dans les multiples mises en place de la structure de l'employeur, le CISSS des Laurentides, et à moindre échelle la structure du CISSS de Laval. À cela s'ajoutent les nombreuses réorganisations de l'employeur qui sont faites en grande partie à cause de l'ancien gouvernement qui a instauré sa réforme au niveau de la santé.

Nous avons fait nos assises en maximisant le service de proximité à nos membres pour minimiser les effets néfastes des bouleversements créés par l'employeur.

Le service des relations de travail est là pour représenter tous les membres du syndicat de façon proactive pour le mieux-être de leur condition de travail et voir à agir rapidement dans les décisions et les orientations prises en matière de négociation avec l'employeur.

Être membres du syndicat FIQ-SPSL, c'est avoir avant tout, une équipe des relations de travail qui voient à la défense de ses membres et qui, rapidement, fait ses représentations pour la défense de vos droits.

## Mise en place de la structure des relations de travail

### Comité des agentes

Dès avril 2017 une tournée des bureaux des agentes a été faite pour relever leur façon de travailler et leur besoin en matière de relations de travail. Pour optimiser le service auprès des membres, chaque agente est dans le même bureau qu'elle occupait avant la création du FIQ-SPSL.

Au nombre de 11 agentes, le service est dispensé sur le territoire de Saint-Eustache à Mont-Laurier.

Le 16 juin 2017 première rencontre du comité des agentes, lieu privilégié pour mettre en commun nos particularités et voir à partager une façon de faire dans le but de se donner des enlignements uniformes, et ce, pour augmenter notre rapport de force face à l'employeur tout en s'assurant que nos membres, qu'il soit peu importe où dans les Laurentides, auront la même défense de leurs droits.

Ces rencontres, excluant juillet août se tiennent à raison d'une par mois.

On constate qu'au fil des mois, le travail d'équipe se fait de plus en plus sentir et une très bonne collaboration entre les agentes syndicales et le vice-président des relations de travail fait en sorte que le partage d'informations et les enlignements communs donnent d'excellents résultats.

Plusieurs agentes syndicales sont à la fois agente syndicale et responsable des dossiers invalidité, une rencontre exclusivement sur l'invalidité a eu lieu le 23 novembre 2018, ce type de rencontre se continuera dans la prochaine année sous la responsabilité d'une autre personne politique.

### **Conseillères FIQ**

Notre service-conseil est assumé par des conseillères syndicales de la FIQ. Celles-ci se partagent, entre elles, les huit points de services où nos agentes syndicales se trouvent. Quelques réorganisations internes de travail de ces conseillères, dues à des départs ou autres raisons, ont amené les agentes à s'adapter aux changements de conseillères leur donnant le service. La fréquence des changements de conseillère a un impact direct sur le travail donné par les agentes, car celles-ci doivent faire un tour de leurs dossiers avec celle-ci. Certaines agentes ont manifesté leur mécontentement face à cette situation.

Pour le service-conseil donné au vice-président relation de travail, une conseillère lui est attitrée. Après un changement de conseillère en fin d'année 2018, le service-conseil au VPRLT est assumé par deux conseillères qui se partagent la tâche.

### **Procédure de griefs**

Dans la période précédant l'entrée en vigueur des nouvelles dispositions locales, nous avons sur le territoire plus de neuf conventions locales à gérer. La difficulté n'était pas dans leur application, nous étions devant un employeur qui, régulièrement, défiait nos dispositions locales. À la signature des nouvelles dispositions locales le 5 juillet 2018 et à l'entrée en vigueur le 27 août 2018, on s'attendait à une harmonisation des pratiques de l'employeur conformément à la nouvelle convention. Malheureusement, force est de constater que le CISSS des Laurentides continue de défier les textes de nos dispositions locales. Un des problèmes, vient du fait que les chefs d'unités ont beaucoup de pouvoir dans l'application, sur le terrain, de nos dispositions et les agentes de gestion de personnel, qui sont nos vis-à-vis dans les comités de relation de travail de Direction, semblent n'avoir aucun pouvoir sur ceux-ci.

Le comportement du CISSS des Laurentides donne le résultat que, pour régler la majeure partie des contestations, celles-ci doivent se retrouver avec une date d'audition. L'employeur, règle générale, attend à la dernière minute pour donner droit au grief ou bien voir à un règlement. Cette façon de faire est à l'avantage de l'employeur, car cela lui permet d'attendre plusieurs mois ou quelques années avant de corriger une situation due au fait que, sauf exception, la désignation d'une date d'audition avec un juge nous amène souvent 2-3 ans après le dépôt du grief.

Ayant tout près de 6000 griefs déposés au fil des années, en 2017, 1211 griefs ont été déposés et 2193 griefs déposés en 2018.

Cette situation génère beaucoup de suivis et de temps, malgré cela, le professionnalisme des agentes syndicales fait en sorte que la qualité des services aux membres n'en est pas affectée.

## **OPTILAB**

La création Optilab par le ministère a fait en sorte que nos membres des centres de prélèvement de TDB, LDDM et PDH ont quitté l'accréditation syndicale des Laurentides pour être transférés au CISSS de Laval. Ce mouvement s'est fait en même temps que la création de notre syndicat de sorte que les anciens syndicats de PDH (Syndicat des professionnelles en soins des Pays-d'en-Haut-FIQ) et LDDM (Syndicat des professionnels(les) en santé du Lac-des-Deux-Montagnes-FIQ) ont été mis à partie pour la création d'ententes qui allaient protéger nos membres et leur permettre un retour chez le CISSS des Laurentides avec leur ancienneté acquise au 31 mars 2017 et ce jusqu'au 31 mars 2020, advenant la mutation sur une poste des Laurentides. La même entente s'est faite pour TDB avec le FIQ-SPSL comme négociateur.

Le 12 juin 2017, le TAT confirmait que le FIQ-SPSL était l'agent négociateur de l'accréditation syndical Optilab.

Au départ, nous avons une douzaine de membres dans cette accréditation. N'ayant aucune membre qui était intéressée à devenir représentante syndicale, la totalité des services aux membres est donnée par la présidente, le vice-président relation de travail et le vice-président secteur Sud.

Nos membres ont les mêmes services que ceux de l'accréditation des Laurentides.

## **La négociation des dispositions locales**

### **La mise en place de la négociation**

Dès la première semaine de la création de notre syndicat, les travaux pour préparer la mise en place de la négociation ont débuté.

Tout au long de la négociation, le comité exécutif reçoit un rapport sur la négociation.

- À l'assemblée générale du 25 avril 2017, il y a eu l'adoption du document relatif à la structure de négociation locale dans lequel est définie la structure complète de la négociation.
- Le 11 mai 2018, les membres du comité de négociation sont élus lors du conseil intermédiaire.
- Mi-juin les membres du comité de négociation débutent leurs travaux, et ce, jusqu'à la fin de la négociation.
- Fin juin, une formation de 3 jours est donnée aux membres du comité de négociation.
- Consultation été 2017 qui a été mise en place le 10 juillet.
- Tournées des établissements à la fin août en lien avec la consultation.
- Première rencontre du conseil de négociation local a eu lieu le 31 août.

- Première rencontre du conseil intermédiaire négociation a eu lieu le 8 septembre et il y en aura sur une base quasi mensuelle jusqu'à la signature des nouvelles dispositions locales.
- Le 18 juin 2018 est la dernière journée de négociation qui se termine tard en soirée, le comité de négociation recommande l'entente de principe au comité exécutif et l'exécutif se réunit près de minuit pour recommander l'entente de principe au conseil intermédiaire de négociation.
- Le 20 juin, le projet est présenté au conseil intermédiaire de négociation qui en fera la recommandation à l'assemblée générale.

### **Préserver nos conditions de travail**

En comparant toutes les dispositions locales que chaque unité locale avait nous avons, lors de nos travaux, sélectionné ce qui était pour nous, les meilleures conditions de travail à offrir à nos membres.

Du 7 au 21 décembre 2017, débute la négociation avec l'employeur, chacune des parties dépose et explique leur projet de convention collective.

### **Présentation en assemblée générale**

Le 16 novembre 2017 fut adopté le projet de convention collective locale.  
Le 26 juin 2018, l'assemblée générale adopte que le référendum ait lieu.  
Le 28 juin, par référendum, l'entente de principe est adoptée à 92%

### **Signature**

Nos nouvelles dispositions locales furent signées le 5 juillet et entrées en vigueur le 27 août.

Fières de nos nouvelles dispositions, nous pouvons dire sans gêne qu'elles se retrouvent parmi les plus belles de la province. Dès qu'on a signé nos dispositions locales, notre fédération nous en demanda une copie officielle pour que celle-ci puisse servir de référence dans les autres négociations au Québec.

Nous avons été les premiers au Québec, parmi les 4 catégories de syndicats dans le réseau de la santé, à signer les nouvelles dispositions locales ainsi que son entrée en vigueur.

### **Formations des unités**

Au début de septembre, toutes les représentantes syndicales ont eu 2 journées de formation sur les nouvelles dispositions locales.



## **Tournée des unités**

Au début de l'automne, une tournée de toutes les unités a été faite pour distribuer les nouvelles dispositions locales et répondre aux questions des membres.

## **Optilab**

Chacun des centres de prélèvement a conservé leur convention locale d'origine.

## **Les CRT**

### **Avant l'entrée en vigueur des nouvelles dispositions locales**

Chaque unité locale a continué à avoir leur CRT de type local, dépendamment des vis-à-vis patronaux, les résultats sont satisfaisants ou pas.

### **Après l'entrée en vigueur des nouvelles dispositions locales**

L'employeur impose que les CRT de type local se tiennent par Direction de l'employeur. Lorsqu'on regarde ce qui se passe à l'échelle de la province, on constate que ce même type de CRT se retrouve également dans les autres syndicats. Cela donne vraiment l'image qu'il y a collusion entre les CISSS pour uniformiser ces CRT, et ce, malgré le fait que la négociation des dispositions locales se fait au niveau local et non au national.

Ces directions sont regroupées de sorte qu'il y a 3 CRT de Direction :

- ❖ CRT-FIQ D1 - DSIEC, DSM, DSP, DRHCAJ
- ❖ CRT-FIQ D2 - SAPA
- ❖ CRT-FIQ D3 - DITSADP, DPSMDPGA, DPJ, PJ, DSpubl.

Antoine-Labelle reste la seule unité à avoir un seul CRT qui touche tous les secteurs de l'employeur (direction). L'employeur donnant comme raison qu'il ne voulait pas changer une façon de faire qui existait dans cette partie de région qui est la plus éloignée du siège social de l'employeur.

À ce jour, tous les CRT de Direction ne donnent pas des résultats satisfaisants. Les vis-à-vis, les agentes de gestion du personnel n'ont aucun pouvoir décisionnel, sont incapables de répondre, lors des rencontres, à nos questionnements et demandes et pour mettre la cerise sur le sundae, sont incapables de faire les suivis entre chaque CRT comme il avait été convenu au départ. Cette forme de CRT, d'un commun accord, est en évaluation sur une période d'un an.

Le 16 octobre 2018 premier CRT régional, ce CRT est celui qui est en premier plan, l'endroit supérieur en matière de relation de travail. Nos vis-à-vis sont des personnes en autorité avec un pouvoir décisionnel. La position de l'employeur à pousser le syndicat à déposer des griefs dans tous les cas où l'employeur ne respecte pas les nouvelles dispositions locales vient ternir l'efficacité de ce comité qui se voit prendre énormément de temps à discuter de ces différents. La fréquence de ces rencontres est environ à chaque 6 semaines, et dure plus ou moins 3 heures ce qui est insuffisant dans le contexte actuel.

## Optilab

Le contact s'est fait rapidement avec l'employeur du CISSS de Laval, lequel est rencontré sur une base régulière selon les besoins des parties.

## Les réorganisations

Le CISSS des Laurentides, depuis sa création, est toujours en réorganisation, dès la première semaine d'avril 2017, nous étions rencontrés pour une réorganisation de centres d'activités.

Toutes les réorganisations sont faites en vertu de l'article 14 de la convention collective nationale. Une fois annoncée, une des deux parties peut signifier à l'autre un intérêt à regarder, s'il y a lieu, de faire une entente pour minimiser les impacts sur les salariées.

Les réorganisations dans lesquelles les parties ont convenu de faire une entente sont :

- ✓ Modalités de transfert pour la réorganisation administrative suite à la fusion des centres d'activités "Soins infirmiers L'Auberge" "Soins infirmiers Youville et de la création du centre d'activités "CHSLD Saint-Jérôme" (212 lits) 2018-04-25
- ✓ Déplacement du personnel de l'URFI Argenteuil 2018-07-17
- ✓ Modalités de transfert suite à la fermeture totale du centre d'activités "DM Approvisionnement" et de son intégration dans le centre d'activités SJ – Continuum AVC" 2018-09-17
- ✓ Modalités de transfert suite à la fermeture totale du centre d'activités "CI Soins infirmiers TI-RPA-UTRF (DS-PDH) (241)" et son intégration dans le centre d'activités "RI-RPA Soins infirmiers TDB-LDDM (0256)" 2018-09-17
- ✓ Modalités de transfert pour la réorganisation administrative suite à la fermeture partielle du centre d'activités "DM Médecine de jour (6086)" et de son intégration dans le centre d'activités "DM clinique externe de cardiologie (6134)" à l'installation de Lac des Deux Montagnes. 2018-09-17
- ✓ Conseillères en soins : Modalités de transfert pour la réorganisation administrative suite à la fermeture partielle des centres d'activités "AR Direction des soins infirmiers – Santé physique (7013)" et "DM Direction des soins infirmiers – qualité (6049)" et de la fermeture totale du centre d'activités TB Administration des soins (5006), et de leur

- intégration dans le futur centre d'activités "CI Pratiques professionnelles en soins bassin Sud (0357)". 2018-10-24
- ✓ Modalités de transfert pour la réorganisation administrative du centre d'activités "Unité de réadaptation fonctionnelle intensive" (7046) Argenteuil. 2018-10-24

## **L'équipe de travail**

Toutes les réorganisations sont dirigées par le vice-président relation de travail, à celui-ci sont impliqués dans les négociations les vice-présidents du secteur visé, des agentes syndicales où la réorganisation a lieu dans une de ses installations ainsi que les conseillères FIQ attirées au vice-président relation de travail.

## **Consultation des membres**

Lors de chaque réorganisation dans laquelle il y a négociation d'une entente, les membres visés sont ceux des centres d'activités concernés et sont consultés par l'agente syndicale.

## **Présentation en conseil intermédiaire**

Tous les projets d'ententes de réorganisations sont présentés, entérinés et autorisés à procéder à la signature par ce conseil.

## **Les ententes**

### **Le cheminement des ententes**

On peut diviser les ententes en deux groupes :

- ❖ Entente individuelle ou locale
- ❖ Entente avec impact "Régionale"

Les ententes individuelles ou locales sont les ententes qui visent une salariée comme exemple, un retour au travail, un horaire atypique qui visent une personne ou quelques salariées sur un centre d'activités. Ces ententes ne sont pas présentées en conseil intermédiaire, elles sont soumises à la conseillère FIQ de cette unité locale ainsi qu'au vice-président relation de travail.

Pour les ententes avec impact "Régionale" elles sont celles qui visent les salariées normalement de plus d'une installation.

Les principales ententes sont :

- ✚ Poste de clinicienne attribué à l'étudiante en sciences infirmières et poste avec exigence de certificat attribué à l'étudiante au certificat visé. (Centre jeunesse) 2017-06-19
- ✚ Procédure accélérée de dotation de postes pour Saint-Jérôme (automne 2017 – été 2018)
- ✚ Arrangement local découlant du paragraphe 6.04 des dispositions nationales de la convention collective (libération syndicale – négociation locale) 2018-02-02
- ✚ Horaire 7/7 (ou 6/8) – période estivale 2018 2018-03-01
- ✚ Entente spéciale – pré-cédule des salariées ayant exprimé une disponibilité additionnelle à leur horaire de travail auprès de la liste de disponibilité 2018-03-13
- ✚ Entente spéciale – procédure accélérée de dotation de postes 2018-03-13
- ✚ Entente spéciale - rehaussement des postes à temps partiel et modalités d'octroi des quarts de travail additionnels créés 2018-03-13
- ✚ Transaction – règlement de griefs – TS lors de la période de repas 2018-06-12
- ✚ Entente spéciale : mise en œuvre du projet-ratios sécuritaire de professionnelles en soins / patient-es au CHSLD de Mont-Tremblant 2018-07-26
- ✚ Période de repas – Centres d'activités SJ Programme Santé au travail, - DM Santé au travail – Agence 2018-09-17

L'employeur nous a rencontré à deux reprises pour faire une entente dans le but de voir arriver des infirmières de France.

Ces demandes de l'employeur étaient vraiment de dernière minute ne laissant pas de place à la négociation et l'employeur exigeait de leur donner des conditions de travail supérieur à nos membres.

## Conclusion

La structure syndicale en matière de relation de travail est bien établie. Malgré le fait que l'employeur contrevient régulièrement aux dispositions locales, le travail d'équipe des agentes permet d'orienter nos ripostes de façon commune et structurée.

La prochaine année s'annonce semblable, nous devons être vigilants face à cet employeur qui a donné beaucoup de pouvoir décisionnel à ses chefs d'unités. L'équipe des relations de travail, à l'écoute de ses membres, continuera à faire valoir les droits de ses membres et à améliorer les conditions de travail par la négociation d'ententes.

## L'équipe des relations de travail

### Responsable politique

Denis Provencher, vice-président relation de travail

### Comité des agentes

Johanne St-Jean, agente syndicale Mt-Laurier

Hélène Vézina, agente syndicale Rivière-Rouge

Sonia Vendette, agente syndicale Des Sommets

Hugo Lê, agent syndical Pays-d'en-Haut

Lynda Groulx, agente syndicale Saint-Jérôme

Mylène Lavigueur, agente syndicale Saint-Jérôme

Brigit Cyr, agente syndicale Thérèse de Blainville

Nathalie Cyr, agente syndicale Lac-des-deux-Montagne

Jonathan Huneault, agente syndicale Lac-des-deux-Montagne

Julie Mathieu, agente syndicale Argenteuil

Nathalie LaPlante, agente syndicale Argenteuil

### Comité de négociation

Denis Provencher, responsable politique

Mélanie Boisvert, représentante secteur nord

Hugo Lê, représentant secteur centre

Marc-André Bougie, représentant secteur sud

Sylvie Dumoulin, représentante secteur nord

Isabelle Thibault, représentante secteur centre

Frédéric Poisson, porte-parole FIQ



FIQ - SYNDICAT DES PROFESSIONNELLES EN SOINS DES LAURENTIDES

# RAPPORT ANNUEL VICE-PRÉSIDENT SECTEUR SUD 2017-2018



**FIQ - Syndicat des professionnelles  
en soins des Laurentides**

Matthieu Parker-Labonté, Vice-Président Secteur Sud

35 Rue de la gare, Suite 101, St-Jérôme, Québec





## Introduction

Le rapport du vice-président secteur Sud (ci-après le « VP Sud ») présente une synthèse des faits saillants en lien avec les dossiers dont il a porté la responsabilité politique au cours de la période qui s'étend du 31 mars 2017, date d'accréditation officielle du syndicat, au 31 décembre 2018. Il sera notamment question des activités syndicales réalisées en lien avec le dossier de la mobilisation et vie syndicale, le dossier de l'accréditation Optilab et le comité des Jeunes. Il importe aussi de mentionner toutes les activités encourues par la mise en place des infrastructures nécessaires à l'ouverture du siège social du FIQ-SPSL à l'été 2017. Il aura fallu s'assurer que tout soit en place pour assurer un lieu de travail efficient et fonctionnel aux activités du FIQ-SPSL. Ces tâches furent donc réalisées par l'ensemble de l'équipe en place, dont le VP sud. Le VP sud a également été co-porteur du dossier communication et a occupé la fonction de 1<sup>er</sup> Vice-Président. Aussi, mentionnons la responsabilité politique du VP Sud en soutien et support aux activités syndicales des installations du secteur sud soit : les installations Thérèse de Blainville (2 CHSLD + 1 CLSC), les installations de Lac des Deux-Montagnes (1 CLSC + 2 CHSLD + 1 Hôpital), la Résidence Lachute (1 CHSLD) et les installations d'Argenteuil (1 CLSC + 2 CHSLD + 1 Hôpital).

## Mobilisation et Vie Syndicale

Les activités relatives au dossier mobilisation et vie syndicale depuis la création du FIQ-SPSL se sont articulées autour de la mise en place d'un comité info appui et l'exécution du plan de mobilisation régionale en appui à la négociation locale. La majeure partie des activités du VP Sud, lors de la période de négociation locale, a été occupé par ce dossier. En effet, la création du CISSS des Laurentides et la fusion des syndicats a mené à une négociation de l'ensemble des dispositions locales des anciennes conventions collectives pour n'en faire qu'une. Durant la période de négociation, le comité info-appui et le VP Sud ont assuré la coordination et la réalisation des différentes activités de mobilisation pour s'inscrire dans le cadre stratégique d'appui à la négociation. Parmi ces activités on se rappelle notamment :

- Kiosque/Pique-nique en saison estivale 2017 pour la consultation des priorités négo;
- Création et distribution de l'objet promotionnel, le chandail : « J'en ai plein le dos, j'appuie ma négo;
- Différentes manifestations symboliques devant tous les établissements du CISSS;
- Journée régionale des déléguées de département (Conférence, formation, etc.)
- Grande marche et manifestation sur la 117 à Ste-Thérèse;
- Grande marche et manifestation sur le boulevard Arthur-Sauvé à Saint-Eustache;
- Manifestation de la venue du ministre de la Santé Gaétan Barrette à Argenteuil;
- Et autres.

De plus, le comité info-appui a recruté et monté une structure de déléguées de département afin de rendre la circulation de l'information au sein de la structure syndicale plus fluide et également favoriser l'implication de nouvelles militantes dans l'organisation.

## Dossier de l'accréditation Optilab

Lors de la création de l'accréditation syndicale distincte du FIQ-Syndicat des professionnelles en soins des Laurentides-Optilab, le VP Sud a assuré la représentation des membres du secteur Optilab de toutes les Laurentides auprès de l'employeur du CISSS de Laval. Il a assuré les fonctions de représentant syndical pour les différents comités paritaires et pour la vie syndicale. Il a travaillé en collaboration avec le VP Relation de travail pour la défense des dossiers de grief et les dossiers d'invalidité.

## Comité Jeunes

Conformément aux statuts et règlements du FIQ-SPSL, un comité Jeunes a été mis en place afin de promouvoir l'implication syndicale auprès des jeunes de moins de 35 ans et offrir une voix pour les jeunes lors des instances décisionnelles du syndicat. Le comité Jeunes est composé d'une représentante Jeune par installation. Lors de la première élection, la majorité des postes ont été comblés. Malheureusement en fonction de la conjoncture et de la négociation locale, le comité n'a pas pu se pencher sur les enjeux prioritaires en lien avec son mandat. Les membres ont plutôt été appelés à participer au comité info appui pour appuyer la négociation lors des différentes mobilisations de la région. Toutefois, les représentantes Jeunes étaient présentes lors des diverses rencontres du conseil intermédiaire tel que le prévoient les statuts et règlements.

## 1<sup>er</sup> Vice-Président

En lien avec les fonctions de 1<sup>er</sup> Vice-Président, le VP Sud a été appelé à travailler en étroite collaboration avec la présidente pour prendre connaissance des dossiers de la région. Par sa fonction, il a donc participé à toutes les rencontres avec le Président Directeur Général, le Directeur des Ressources Humaines, le comité de relation de travail régional et autres.

## Conclusion

Les activités reliées à la fonction de VP Sud ont été très diversifiées au cours de cette première année de mandat et la négociation locale a été au cœur des priorités de ses dossiers. Elles ont sans équivoque permis de faire de la négociation locale un succès et d'assurer un bon support aux unités locales de son secteur dans divers dossiers.



FIQ - SYNDICAT DES PROFESSIONNELLES EN SOINS DES LAURENTIDES

# RAPPORT ANNUEL VICE-PRÉSIDENT SECTEUR CENTRE 2017-2018



**FIQ - Syndicat des professionnelles  
en soins des Laurentides**

Peter Delli Colli, Vice-Président Secteur centre  
35 Rue de la gare, Suite 101, St-Jérôme, Québec



## Introduction

Le rapport du vice-président secteur Centre (ci-après le « VP Centre ») présente une synthèse des faits saillants en lien avec les dossiers dont il a porté la responsabilité politique au cours de la période qui s'étend du 31 mars 2017, date d'accréditation officielle du syndicat, au 31 décembre 2018. Il sera notamment question des activités syndicales réalisées en lien avec le dossier de santé et sécurité du travail (SST), avec le dossier du plan de développement des ressources humaines (PDRH) et avec le dossier de l'organisation du travail et des pratiques professionnelles (OTPP). Il importe aussi de mentionner toutes les activités encourues par la mise en place des infrastructures nécessaires à l'ouverture du siège social du FIQ-SPSL à l'été 2017. Il aura fallu s'assurer que tout soit en place pour assurer un lieu de travail efficient et fonctionnel aux activités du FIQ-SPSL. Ces tâches furent donc réalisées par l'ensemble de l'équipe en place, dont le VP Centre. Aussi, mentionnons la responsabilité politique du VP Centre en soutien et support aux activités syndicales des installations du secteur Centre soit : les installations de Saint-Jérôme (Hôpital + 2 CHSLD + 2 CSLC, Centre de Réadaptation) et les installations de Pays d'en haut (3 CLSC + 1 CHSLD).

## Dossier Santé et sécurité du travail (SST)

Les activités relatives au dossier SST depuis la création du FIQ-SPSL se sont articulées autour de la mise en place de nouvelles structures paritaires en matière de prévention en SST. En effet, la création du CISSS des Laurentides et la fusion des syndicats ont obligé la révision complète de la structure du comité paritaire SST. En somme, les activités réalisées ont permis de mettre en place cette nouvelle structure qui se définit ainsi :

- Comité paritaire SST de proximité local (palier local)
  - ✓ Composé des représentantes syndicales et patronales de l'unité locale;
  - ✓ Se réunit environ aux 6 semaines;
  - ✓ Mandat de prévention / unité locale
  
- Comité directeur régional (palier régional)
  - ✓ Composé des représentantes syndicales SST régional FIQ-CSN-APTS;
  - ✓ Se réunit environ une fois /mois;
  - ✓ Mandat de prévention / régional;

De plus, le comité paritaire régional a élaboré quelques dossiers régionaux spécifiques soit :

- ✓ La santé psychologique au travail
- ✓ Colloque régional CPSST-CISSS des Laurentides
- ✓ Mise en place et suivi d'un tableau de bord régional

### **La santé psychologique au travail**

Un plan d'action en lien avec la santé psychologique au travail a été déployé dans l'ensemble des installations du CISSS des Laurentides. Parmi les actions mises de l'avant, notons la mise en place d'un projet pilote impliquant les interventions d'une psychologue organisationnelle en support aux salariées dans six (6) centres d'activités ciblés en fonction d'une analyse de situation en regard de l'absentéisme lié à des problèmes psychologiques.

Il s'agit des centres d'activités suivants:

- Hôpital de S-Jérôme – Hôpital du jour
- Hôpital de St-Eustache – Hémato-oncologie
- Hôpital de Mont-Laurier – Buanderie
- Hôpital de Mont Laurier – SAD
- Hôpital des Sommets – Programme jeunesse 0-18
- CHSLD Labelle

### **Colloque régional CPSST-CISSS des Laurentides**

Un premier colloque CPSST – CISSS des Laurentides été organisé le 1<sup>er</sup> novembre 2018 dans notre région. Ce colloque avait pour objectif une mise à niveau régionale en matière de prévention. Il fut notamment question d'un processus de communications efficaces entre le palier local et régional et d'exposés relatifs aux projets de prévention en cours dans les différentes installations du CISSS. Aussi, les militantes ont pu entendre une conférence portant sur la santé psychologique au travail.

### **Mise en place et suivi d'un tableau de bord régional**

Un tableau de bord régional comportant des données régionales en matière d'accident de travail et d'invalidité a été mis en place. Le comité paritaire directeur en assure le suivi.

### **Plan de développement des ressources humaines**

Ce n'est qu'au terme de la négociation locale et à l'entrée en vigueur des nouvelles dispositions locales de la convention collective en juillet 2018 que les travaux en lien avec ce dossier ont débutés. Ainsi, à l'automne 2018, des rencontres paritaires ont été tenues afin de mettre en place



une nouvelle structure de comité paritaire de développement des ressources humaines à deux (2) paliers : le palier de proximité et le palier régional.

En conformité avec les dispositions locales de la convention collective, la structure prévoit un suivi au niveau des unités locales sur :

- Le plan de développement des ressources humaines de l'unité locale;
- Les activités de formation associées au plan;
- Le budget;
- L'identification des besoins de formation et les activités qui y sont associées;

Le suivi des mêmes éléments est aussi fait par le palier régional lors de la présentation des données cumulées pour l'ensemble du CISSS des Laurentides. Aussi, au niveau régional, un volet développement s'ajoute aux responsabilités du comité paritaire et cette année, le projet développement consiste à mettre en place une éventuelle plate-forme de formations permettant la diffusion d'activités de formation accréditées au CISSS des Laurentides.

## Dossier organisation du travail et pratiques professionnelles

Le dossier OTPP a impliqué passablement de travail depuis la création du syndicat. Deux dossiers importants ont été menés au cours de la dernière année, soit :

- L'entente de rehaussement des postes à temps partiel;
- Le projet pilote des ratios sécuritaires;

### L'entente de rehaussement des postes à temps partiel

Le premier dossier est l'entente de rehaussement des postes à temps partiel intervenues à l'hiver 2018 lors d'une crise de TSO dans la région. Ce dossier a nécessité un travail important a posteriori. En effet, l'entente prévoyait une révision complète des différentes structures de postes des installations du CISSS des Laurentides selon les heures supplémentaires effectuées. Cette révision des structures de postes a donné lieu à la création de quarts de travail additionnels à octroyer aux salariées à temps partiel. Plus de 1600 quarts de travail par quinzaine ont donc été créés suite à ces calculs. Il importe toutefois de préciser qu'à terme, en raison de l'employeur et d'une mauvaise application de l'entente, tous ces quarts de travail n'ont pu être octroyés à ce jour.

## Le projet pilote des ratios sécuritaires

Le CISSS des Laurentides a été ciblé par les intervenantes nationales comme établissement visé par un projet pilote portant sur les ratios sécuritaires de soins. Le centre visé par le projet était le CHSLD Mont-Tremblant. Les travaux entourant ce projet ont impliqué la mise en place d'un comité paritaire local composé de représentantes syndicales et patronales dont une de nos membres, une conseillère syndicale et le VP responsable OTHP. Les travaux ont débuté activement en mai 2018, pour se poursuivre tout au long de l'été et pour finalement arriver au déploiement de l'ambitieux projet en octobre 2018. Bien qu'au bilan, certaines difficultés ont été énoncées, ce projet aura permis l'avancement du dossier FIQ des ratios. Il aura aussi permis à des membres de notre syndicat de vivre la réalité de ratios plus convenables pour mieux soigner. Sans compter les témoignages de satisfaction de la clientèle et des familles de ce centre. Bien que le bilan de ce dossier soit fait, il reste que ce projet permettra sûrement d'enraciner quelques données factuelles probantes en regard des surcharges de travail vécues par nos membres.

## Conclusion

Les activités reliées à la fonction de VP Centre ont été très diversifiées au cours de cette première année de mandat. Elles auront sans équivoque permis de structurer certains dossiers régionaux et ainsi permettre à notre nouveau syndicat d'avoir une voix régionale qui porte, tout en maintenant notre vision syndicale en regard de la proximité des services à nos membres.

FIQ - SYNDICAT DES PROFESSIONNELLES EN SOINS DES LAURENTIDES

# RAPPORT ANNUEL VICE-PRÉSIDENT SECTEUR NORD 2017-2018



**FIQ - Syndicat des professionnelles  
en soins des Laurentides**

Francis Charbonneau, Vice-Président Secteur Nord  
35 Rue de la gare, Suite 101, St-Jérôme, Québec



## Introduction

Le rapport du vice-président secteur Nord (ci-après le « VP Nord ») présente le détail des dossiers régional pour lequel il était porteur dans la période qui s'étend du 31 mars 2017, date d'accréditation officielle du syndicat, au 31 décembre 2018. Vous pourrez entre autres trouver un rapport pour les élections, les communications, la formation et la sécurité sociale. Les dossiers où le VP Nord agissait à titre de coresponsable ou de soutien ne s'y retrouveront pas puisqu'ils seront élaborés amplement dans le rapport annuel du responsable du dossier.

## Élection

La mise en place d'un nouveau syndicat demande de l'adaptation et les élections au sein de l'organisation n'y ont pas échappé. Dès la deuxième assemblée générale locale du FIQ – Syndicat des professionnelles en soins des Laurentides (ci-après le « FIQ-SPSL »), le VP Nord a envoyé à l'ensemble des membres un avis de mise en candidature pour le comité élection. Or, les réponses furent nulles pour ce comité. Ainsi, un deuxième avis de mise en candidature a été lancé et une membre a ainsi été élue pour agir à titre de présidente du comité élection soit Madame Carole Daoust.

Madame Daoust a ainsi chapeauté la première élection du comité exécutif du FIQ-SPSL. Cette élection s'est tenue en septembre 2017 lors d'un vote électronique. Le vote électronique a permis à l'ensemble des membres de participer à la vie démocratique du syndicat sans avoir les contraintes de se déplacer. Le VP Nord ainsi que le comité élection recommande au comité exécutif que cette procédure soit la procédure de choix à chaque élection du comité exécutif ainsi que lors de l'élection de l'ensemble des représentantes élues des unités locales. Le coût s'avère élevé, mais il est très peu en comparatif au coût des libérations et des risques d'erreurs.

Ensuite, l'élection des 33 représentantes élues des unités locales a eu lieu deux semaines suivant l'élection du comité exécutif. Or, le comité exécutif a dû se pencher sur la charge de l'élection puisque les membres du comité élection souhaitaient se présenter à l'un des 33 postes. Ainsi, le VP Nord a pris en charge cette élection qui s'est déroulée une fois de plus via un vote électronique dans trois de nos huit unités locales. Dans les autres unités locales, l'ensemble des représentantes ont été élues par acclamation.

En décembre 2017, le conseil intermédiaire s'est prononcé sur une politique d'élection complète qui permet d'encadrer l'ensemble des élections à venir au sein du FIQ-SPSL. C'est d'ailleurs à la suite de l'adoption de cette politique que les premiers membres du comité jeune et du comité de condition féminine ont été élues lors du conseil intermédiaire de février 2018.

La dernière élection organisée par le VP Nord où le rôle de présidente d'élection fut donné à une conseillère syndicale de la FIQ a eu lieu en décembre 2018. Cependant, cette élection c'est résulté par la nomination par acclamation d'une nouvelle secrétaire.

## Communication

Au niveau des communications, les dernières années furent très chargées. Tout d'abord, le FIQ-SPSL devait prendre connaissance de l'ensemble des balises de fonctionnement de chaque unité locale. Une fois le travail terminé, une analyse des options en matière de média disponible pour les communications devait être faite. En plus, le FIQ-SPSL était dans une période de communication très importante avec ses membres puisqu'il se trouvait en négociation de la convention collective locale. Ainsi, au cours des mois, des décisions ont été prises quant à l'utilisation des médias sociaux, du site web, de l'envoi de courriel et l'utilisation des lieux physiques. Les communications ont eu la chance d'avoir un comité qui a été très actif. Finalement, le VP Nord a supporté l'ensemble des plans d'action et ce peu importe le sujet afin que les membres en soient informées. Nous pouvons penser entre autres à la négociation, le projet-ratio et les ententes particulières.

### Médias sociaux

Le comité exécutif du FIQ-SPSL a pris la résolution d'utiliser les médias sociaux où les membres sont le plus présentes soit Facebook. Après l'analyse des règles de Facebook ainsi que toutes les alternatives qui s'offrent aux utilisateurs, le choix s'est arrêté sur l'utilisation d'une page. Le comité exécutif en a convenu que chaque unité locale devait garder son groupe actif afin de transmettre de l'information à caractère plus locale et visant spécifiquement les membres.

La page Facebook se trouvait en date du 31 décembre 2018 à 962 j'aime et 1019 abonnés. Le FIQ-SPSL s'est bien placé sur ce média et le nombre de personnes qu'il atteint avec ses publications est souvent supérieur au nombre de membres de son organisation. Le VP Nord souhaite que l'utilisation demeure importante, mais que l'information transmise soit filtrée afin d'être pertinente, mais surtout qu'elle ne surcharge pas les membres afin qu'elles demeurent actives.

### Site Web

C'est en mai 2017 que la Fédération a donné les accès au FIQ-SPSL pour son site web posté au [www.fiqsante.qc.ca/laurentides](http://www.fiqsante.qc.ca/laurentides). Dès ce moment, l'activité fut importante sur ce média qui permet aux membres de trouver toute l'information sur leur syndicat. La philosophie qui fut choisie pour ce média est forte simple : c'est la référence pour les membres. Ainsi, les documents constitutifs du syndicat, les documents d'assemblées, les activités, les différentes coordonnées, etc. se retrouvent sur le site web. Les unités locales trouvent également leur place avec leur section complètement dédiée à elles.

Le VP Nord étant très proactif, le site web est en constante évolution et des recherches d'améliorations pour le rendre encore plus dynamique sont régulièrement faites. Il ne faut pas négliger que le site web du FIQ-SPSL fait l'envie de l'ensemble des autres syndicats affiliés à la FIQ.

## **Envoi de courriel**

À la suite d'une recommandation d'une membre du comité communication et dû au fait que les plates-formes utilisées actuellement ne répondent plus au besoin du FIQ-SPSL, une décision a été prise de mettre en place un programme d'envoi de courriel massif. Ainsi, Isabelle Gagné, responsable communication ULSJ, a testé la plate-forme avec son unité locale. Son constat fut unanime, le FIQ-SPSL devait se doter de cette plate-forme. Depuis, les membres reçoivent, environ une fois par mois, une infolettre rappelant l'actualité du dernier mois. Elles ont la chance de recevoir des rappels pour les assemblées générales, les activités régionales et tout autre message jugé important par le comité exécutif. Aussi, elles reçoivent des courriels de leur unité locale, des infolettres de leur unité locale ou encore des rappels pour des activités. Avec plus de 4 800 courriels, le syndicat s'assure de rejoindre une très grande majorité de ses membres.

## **Utilisation des lieux physiques**

L'utilisation des tableaux syndicaux et de département demeure un lien privilégié par le syndicat. Ainsi, c'est presque 100% des communications fabriquées qui sont affichés sur les babillards où il est permis de le faire. Il est évident que les rappels de courtoisie déposés sur Facebook ne sont malheureusement pas transformés en version papier pour distribution. La technique serait lourde et coûteuse.

## **Comité communication**

Le comité communication s'est rencontré pour la première fois le 5 mars 2018. La rencontre a surtout porté sur le rôle du comité, le déroulement et le mandat. Le comité est composé des représentantes élues attirées au dossier communication dans leur unité locale ou sa coresponsable en cas d'absence.

Lors de la deuxième rencontre, les membres du comité ont eu la chance d'obtenir une formation de base sur l'utilisation de Facebook et sur les terminologies de celui-ci.

Tout au long des rencontres, elles ont eu la chance de se prononcer sur différentes publications du syndicat et offrir des pistes d'amélioration. Elles ont également supporté la mise en place de la plate-forme pour l'envoi de courriel massif.

Le comité communication a également pris des décisions sur l'utilisation de Facebook. Au cours de son utilisation et en analysant les règles, il a été remarqué que les profils sont à risque d'être déclarés illégaux. Ainsi, le comité a en convenu que chaque unité locale allait créer des pages pour faire la publication dans les groupes fermés dédiés aux membres de leur unité locale. Cependant, les pages ne seront pas actives étant donné leur côté public et l'objectif sur Facebook par les unités locales.

### Membre ayant participé au comité

Francis Charbonneau, VP Nord	Isabelle Gagné, ULSJ	Ezra Stolow, ULDM
Joëlle Naud, Conseillère	Nathalie Laplante, ULARG	Jennifer Gunville, ULDM
Hélène Vézina, ULAL	Monica Toro, ULARG	Marie-Ève Lacombe, ULDS
Gabriel Paquette, ULPDH	Amélie Goyer, ULARG	Émilie Drolet, ULTDB
Marie-Michèle Meunier, ULSJ	Karine Jomphe, ULARG	

## Formation

Le dossier formation fut très tranquille étant donné la conjoncture. La seule formation qui fut donnée par le FIQ-SPSL a été la formation sur la nouvelle convention collective et elle a été offerte à l'ensemble des représentantes élues du syndicat. Le VP Nord s'est cependant assuré que les formations offertes par la FIQ soient données à l'ensemble des représentantes en fonction de leur dossier.

Au cours des prochaines années, ce dossier sera beaucoup plus actif et il est évident que les membres pourront bénéficier de certaines formations.

## Sécurité sociale

Dès la création du syndicat, le VP Nord a pris contact avec IRIS afin d'établir un partenariat avec eux pour que l'ensemble de nos membres puisse en bénéficier. Ainsi, les membres obtiennent des rabais dans l'ensemble des succursales IRIS si elles s'abonnent au programme IRIS. Des avantages qui sont offerts gratuitement à condition que le syndicat s'assure de transmettre l'information sur l'existence du programme.

Finalement, le VP Nord, en compagnie de la présidente, a assisté à deux rencontres afin d'être informé des étapes de la consultation des membres et de l'appel d'offres pour le changement de régime d'assurance collective.

## Conclusion

En conclusion, les dossiers chapeautés par le VP Nord ont souvent été travaillés dans l'ombre, mais elles sont le reflet de la réussite de chaque action. Ainsi, dans la prochaine année, le travail sera de peaufiner et bonifier ce qui a été mis en place jusqu'à maintenant puisque certaines plates-formes arriveront à leur deux ans de vie.



FIQ - SYNDICAT DES PROFESSIONNELLES EN SOINS DES LAURENTIDES

# RAPPORT ANNUEL SECRÉTAIRE- TRÉSORIÈRE 2017-2018



**FIQ - Syndicat des professionnelles  
en soins des Laurentides**

Manon St-Denis, Secrétaire-Trésorière

35 Rue de la gare, Suite 101, St-Jérôme, Québec



## Introduction

Le rapport de la secrétaire-Trésorière présente une synthèse des faits saillants en lien avec les dossiers dont elle a porté la responsabilité politique au cours de la période qui s'étend du 31 mars 2017, date d'accréditation officielle du syndicat, au 31 décembre 2018. Il importe aussi de mentionner toutes les activités encourues par la mise en place des infrastructures nécessaires à l'ouverture du siège social du FIQ-SPSL à l'été 2017. Il aura fallu s'assurer que tout soit en place pour assurer un lieu de travail efficient et fonctionnel aux activités du FIQ-SPSL. Ces tâches furent donc réalisées par l'ensemble de l'équipe en place, dont la secrétaire-trésorière.

## Dossier Secrétariat

Les activités relatives au dossier secrétariat depuis la création du FIQ-SPSL.

- Remplir et compléter l'incorporation du nouveau syndicat au bureau du Registraire des entreprises du Québec
- Rédiger et expédier la correspondance
- Traiter la correspondance reçue
- Vérifier la liste des membres en règle à la création du Syndicat
- Faire les démarches, les inscriptions et les suivis auprès de la CNESST pour le Syndicat
- Rédiger les procès-verbaux des assemblées, des conseils intermédiaires et des réunions du comité exécutif (aux deux semaines) les inscrire dans un registre, les signer avec la présidente. Cette tâche a été assumée par le VP-Secteur Nord étant donné la charge de travail associée à la trésorerie du nouveau Syndicat
- Convoquer et envoyer les documents aux équipes locales soit pour les conseils intermédiaires ou les assemblées générales selon nos statuts et règlements. Cette tâche a aussi été assumée par le VP-secteur Nord.
- M'assurer de toutes les présences à toutes les réunions du comité exécutif ainsi qu'aux différentes assemblées et conseils intermédiaires.
- Faire la gestion des libérations syndicales des représentantes des unités locales en collaboration avec la présidente.
- Mise en place d'un comité de travail pour la mise à jour de nos statuts et règlements
  - ✓ Composé de 3 membres du comité exécutif
    - Francis Charbonneau, VP-Secteur Nord
    - Matthieu Parker-Labonté, VP-Secteur Sud
    - Manon St-Denis, Secrétaire-Trésorière
    - Joëlle Naud, Conseillère de la FIQ

## Dossier Trésorière

- Présenter une formule pour la cotisation syndicale et la faire voter par les membres du FIQ-SPSL
- Faire un suivi avec l'employeur CISSS des Laurentides et le CISSS de Laval pour la mise en application de la formule de la cotisation syndicale
- Procéder à l'ouverture des comptes bancaires pour le syndicat FIQ-SPSL
- Participer à un comité Ad hoc Trésorière de la fédération.

Mandat : La fédération offre un service administratif soit : un soutien administratif et un soutien en comptabilité

### Soutien administratif

Un outil sera mis en place en lien avec les libérations syndicales pour faciliter le suivi. Avoir un logiciel comptable commun (Acomba en ligne) pour faire la comptabilité et avoir un soutien technique disponible pour les trésorières des syndicats affiliés. Le tout nous permettant d'avoir des outils pour faciliter la tâche.

### Soutien en comptabilité

Mettre en place un code d'éthique, une politique de dépenses, une formation en fiscalité (loi impôt) donnée par un fiscaliste.

- ✓ 3 rencontres par année
  - ✓ Formation pour ce logiciel inclus par le service offert de la fédération. Un formateur se déplace à notre bureau pour cette formation.
- Trouver un fournisseur pour les Laurentides afin d'avoir un prix compétitif pour les fournitures de bureau. Mise en place d'une liste commune pour les commandes en ligne afin de faciliter l'approvisionnement de chacune des installations sans frais de livraison pour les Laurentides.
  - Faire les dépôts et la vérification des cotisations syndicales ainsi que les paiements du FIQ-SPSL soit le per capita à la fédération, les versements périodiques à la CNESST, les comptes de dépenses aux représentantes syndicales ainsi que les fournisseurs.
  - Présenter un bilan aux 4 mois au comité exécutif
  - Faire la vérification de toutes les libérations syndicales, les comptes de dépenses.
  - Préparer et faire adopter les prévisions budgétaires annuellement
  - Préparer et faire adopter le rapport financier annuel et voir à ce que le rapport financier soit vérifié par le vérificateur comptable.

## Conclusion

Les activités reliées à la fonction de secrétaire-trésorière ont été scindées par vote à l'assemblée générale du 7 novembre 2018. Le poste de secrétaire a été mis en élection le 23 novembre et Mme Isabelle Thibault a été élue par acclamation le 10 décembre 2018. Pour le reste, la situation financière de notre syndicat se porte bien. Ce qui laisse présager une prochaine année où les défis et les luttes pourront être menés pour continuer d'améliorer les conditions de vie et de travail des professionnelles en soins des Laurentides.

